

Appareil de radiographie dentaire (1896)

Cet appareil a été mis au point un an après la découverte des Rayons X par Röntgen.

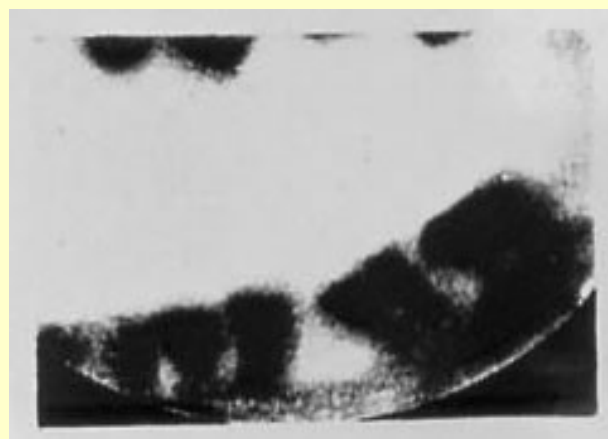


36 piles électrochimiques disposées dans un coffret en bois permettaient de fournir l'énergie nécessaire à la production d'une haute tension, par l'intermédiaire d'une bobine (fil de cuivre enroulé). La mise en marche s'effectuait grâce à un interrupteur.



Une haute tension appliquée aux bornes d'un tube à décharge en verre permettait de produire un rayonnement X.

Un support articulé en bois et acier permettait de régler la position du tube en face de la zone d'examen.



Après avoir traversé la zone d'examen, le rayonnement X résultant venait impressionner une plaque photographique. Le cliché était ensuite réalisé par tirage photographique à l'aide de produits chimiques. Ce cliché radiographique a été obtenu après 25 min d'exposition aux rayons X sans aucune protection pour le médecin et le patient.